



VOYAGE
conseil
GROUPE

CROISIÈRE

**SPÉCIAL
PROMO CROISIÈRE**
JUSQU'AU 31 AOÛT.
ENCORE PLUS POUR VOUS

CROISIÈRE DANS LES **CARAÏBES**
Chassez le temps gris vers les
BELLES DU SUD

**AU 09 29 NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2018**

Croisière à bord du
CELEBRITY SILHOUETTE®

(durée de 10 jours)

à destination de :

- Grand Cayman
- Aruba
- Curaçao
- Bonaire



Voire accompagnatrice
pour cette croisière : **Andréa Delage**



Bonaire

CROISIÈRE

Itinéraire :
Fort Lauderdale - en mer -
Grand Cayman - en mer -
Aruba - Curaçao - Bonaire -
en mer - Fort Lauderdale



Inclusions :

- Transport privé de Drummondville vers l'aéroport de Montréal
- Service d'une accompagnatrice de Voyage Conseil
- Nuitée à l'hôtel avant la croisière (endroit à déterminer) avec petit déjeuner
- Frais de bagages
- Les repas à bord (excepté restos à la carte),
- Vols
- Taxes et pourboires inclus
- Les promotions de la compagnie de croisière au moment de la réservation

Vols :
À venir

Tarifs :

11 (intérieure)	À venir
2B (balcon)	À venir



Exclusions : assurance, dépenses personnelles, repas et boissons non mentionnés dans l'itinéraire, la taxe du FICAV. **Dépôt:** 480\$ / personne remboursable jusqu'à la sortie du tarif de la brochure Voyage Conseil (en occupation double) au moment de la réservation. Un second dépôt sera demandé lors de la confirmation du tarif brochure pour garantir la réservation. Le paiement final sera dû le 26 juillet 2018.

Conditions générales de Voyage Conseil : Des frais s'appliqueront dans les cas suivants : en cas de demande d'annulation d'une réservation par le client, peu importe le motif, tant pour un motif personnel qu'en cas de force majeure notamment pour acte de terrorisme, catastrophe naturelle, situation politique conflictuelle...; en cas de changement de nom sur les documents de voyage ou de réservations, les conditions de Voyage Conseil s'appliqueront. Les prix sont sujets à changement en cas de hausse du prix de pétrole ou de hausse de taxes aériennes ainsi que dans le cas d'une hausse majeure du taux de change par rapport au dollar canadien. Les dépôts et paiements finaux sont définitifs et 100% non-remboursables selon les conditions de Voyage Conseil, étant fournisseur de ce produit exclusif. L'horaire et l'itinéraire sont sujets à changement selon les recommandations de la compagnie de croisière et de la compagnie aérienne. L'autorisation donnée par le client à l'agent de voyage, d'utilisation de sa carte de crédit en règlement d'une réservation vaut engagement de la part du client à respecter les conditions de la réservation en dehors de toute autre formalité au contrat.